

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14936**

Intitulé

MASTER : MASTER Education et santé publique - Spécialité 1 : Education à la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université de Clermont-Ferrand II

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

333 Enseignement, formation, 310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé du master « Education et santé publique » spécialité 1 « Education à la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes » peut prétendre à une variété d'emplois dans les services de l'Etat, des collectivités ou du secteur associatif en prévention dont les activités mises en œuvre sont les suivantes :

- préparer, planifier, réaliser et évaluer une action ou une politique d'éducation à la santé, en particulier pour les jeunes (moins de 25 ans) et avec les aspects spécifiques du milieu scolaire et hors scolaire ou du milieu universitaire
- prendre en compte des éléments éthiques et théoriques de l'éducation à la santé et de santé publique
- mettre en œuvre des activités de formation d'adultes dans la perspective d'une mise en œuvre d'actions ou de management de structure autour des questions de promotion de la santé.

Les compétences développées dans le cadre de ce master sont en accord avec les pistes proposées lors de la conférence de Galway définissant les compétences des professionnels de promotion de la santé. Il s'agit avant tout de compétences en planification, évaluation, conduite de projets de promotion de la santé en développant des approches pluri et transdisciplinaires, en permettant aux personnes et aux populations de participer aux décisions concernant leur santé tout en étant attentifs aux inégalités sociales de santé.

• Compétences scientifiques professionnelles

- Agir dans un cadre professionnel pluridisciplinaire où les activités sont fondées scientifiquement
- Conduire son activité dans le respect des principes éthiques, notamment autour des grands enjeux de santé publique
- Prendre en compte l'apprentissage des stratégies d'évaluation (évaluation de pertinence des résultats et des processus, évaluation médico-économique et évaluation de la qualité) ainsi que des connaissances épidémiologiques et biostatistiques nécessaires à ces évaluations.
- Maîtriser les politiques en santé publique et d'éducation à la santé, notamment quant à l'insertion d'un programme de promotion d'éducation à la santé dans différents programmes nationaux et régionaux de santé publique
- Rechercher des subventions et de prendre en compte les différentes conduites réglementaires et administratives
- Maîtriser les techniques pédagogiques en éducation appliquées à l'éducation à la santé et à la promotion de la santé en s'appuyant sur les sciences de l'éducation.

• Compétences transversales

o Compétences organisationnelles

- Développer et de suivre un programme de promotion de la santé en direction des enfants, adolescents et jeunes adultes

o Compétences relationnelles

- Travailler en équipe pluridisciplinaire
- Mettre en œuvre quelques grands principes de management de structures

• Compétences scientifiques générales

- respecter l'éthique scientifique
- Connaître, respecter et mettre en œuvre les réglementations en vigueur
- Résoudre des problèmes demandant des capacités d'abstraction
- Adopter une approche interdisciplinaire
- Concevoir et mettre en œuvre une démarche scientifique de résolution de situations problématiques : utiliser les instruments et les techniques de mesure les plus courants ; identifier les sources d'erreur ; analyser des données scientifiques ; valider un modèle théorique par comparaison de ses prévisions avec les données empiriques recueillies ; apprécier les limites de validité d'un modèle.
- Maîtriser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données
- Maîtriser des outils bureautiques.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs en lien avec l'éducation et/ou la santé

Le Master est une formation professionnelle qualifiante qui vise à former des experts en éducation et promotion de la santé afin d'occuper des postes de :

- Formateurs, Conseillers pédagogiques,
- Médecins de l'éducation nationale et des collectivités territoriales,
- Conseillers techniques auprès des IA et des Recteurs,
- Postes de coordonnateurs en éducation prioritaire,
- Chargés de mission santé et prévention des collectivités territoriales,
- Responsables et cadres dans le milieu associatif, mutualiste,
- Cadres dans les institutions développant des stratégies de prévention pour les administrations d'Etat ou les collectivités territoriales,
- Et tout poste laissant une large place aux missions de mise en œuvre de projets de promotion de la santé dans une dynamique partenariale en direction des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1205 : Information sociale

J1505 : Soins infirmiers spécialisés en prévention

K2106 : Enseignement des écoles

K2107 : Enseignement général du second degré

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Ce master est conforme au système européen. Il s'agit d'une formation universitaire validée par 120 crédits européens (ECTS). Il est accessible, sur dossier en M1 à un titulaire d'une licence (ou tout diplôme équivalent) et en M2 à un titulaire d'un M1 (ou équivalent). Chaque semestre est crédité de 30 ECTS.

Les professionnels en exercice peuvent faire valoir, sans condition de diplôme un accès en M1 ou en M2 dans le cadre d'une validation des acquis professionnels (VAP).

La formation, de niveau M1 dure un an et correspond à un volume horaire de cours de 195 heures en présentiel et 90 heures à distance.

La formation, de niveau M2 dure un an et correspond à un volume horaire de cours de 230 heures en présentiel et 150 heures à distance.

Les stages représentent 200 heures en M1 et 400 heures en M2.

Principes généraux retenus pour l'évaluation :

Le contrôle des connaissances est organisé en M1 comme en M2, selon les phases suivantes :

- une 1ère session à l'issue du 1er semestre avec délibération du jury ;
- une 1ère session à l'issue du 2ème semestre avec délibération du jury ;
- une 2ème session pour les 2 semestres en fin d'année universitaire, avec délibération du jury.

Chaque enseignement fait l'objet de contrôles en contrôle continu ou examen terminal. Chaque unité d'enseignement (UE) est notée de 0 à 20, 10 est la note suffisante pour valider un enseignement.

Le bénéfice des UE acquises est gardé définitivement

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Universitaires (50%) et professionnels (50%)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Universitaires (50%) et professionnels (50%)
En contrat de professionnalisation	X	Universitaires (50%) et professionnels (50%)
Par candidature individuelle	X	Universitaires (50%) et professionnels (50%)
Par expérience dispositif VAE	X	Universitaires (50%) et professionnels (50%)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Référence du décret général :**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 5 mars 2012 relatif aux habilitations de l'Université Clermont-Ferrand 2 à délivrer les diplômes nationaux de niveau master.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R613-33 à 613-37

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Depuis sa création en 2004, vingt à vingt-cinq étudiants en moyenne s'inscrivent chaque année. La grande majorité des étudiants sont des professionnels. La proportion est actuellement de la moitié des étudiants inscrits en formation initiale (filières santé publique, nutrition) et l'autre moitié en formation continue (enseignants du premier et second degré, formateurs de l'enseignement supérieur, infirmières scolaire,...).

Pour les personnes inscrites en formation continue, la formation reçue a permis un élargissement de leur champ d'action. La quasi-totalité des étudiants a pu assumer de nouvelles missions dans leur activité professionnelle. Plus de la moitié des étudiants le Master ont eu accès à de nouvelles fonctions suite au Master (fonctions reconnues institutionnellement). Enfin pour d'autres, la formation a plus particulièrement permis de développer des partenariats, d'acquérir une plus grande légitimité au sein de leur communauté professionnelle.

Pour les personnes inscrites en formation initiale, est observé un accès à des postes de chargé de mission dans des collectivités, des associations de prévention santé ou des organismes d'Etat (INPES par exemple). Le Master a également ouvert un accès à des études doctorales pour plusieurs étudiants. Plus largement de nombreux étudiants ont publié des articles et/ou communiqué les résultats de leurs recherches de Master dans des revues professionnelles ou scientifiques.

Autres sources d'information :

<http://www.auvergne.iufm.fr/?Specialite-1,63>

[Site de l'Université Blaise Pascal](#)

[Site de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education](#)

Lieu(x) de certification :

Université Blaise Pascal

34 avenue Carnot

63037 CLERMONT-FERRAND

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUFM d'Auvergne, école interne de l'université Blaise Pascal, sur le site de Clermont-Chamalières

Département de Santé Publique à l'Université d'Auvergne à Clermont-Ferrand

IUFM de Saint-Etienne - Université Claude Bernard - Lyon 1

Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP)

Historique de la certification :

La création de ce master remonte à 2004. Ce master est le fruit de la collaboration étroite des équipes de l'ESPE Clermont Auvergne - Université Blaise Pascal, du service de santé publique de la faculté de médecine de Clermont-Ferrand - Université d'Auvergne, de l'ESPE de Lyon - site de Saint Etienne et de l'EHESP de Rennes (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique). Elle s'inscrit dans la continuité d'une politique de recherche autour des pratiques des professionnels et des acteurs d'éducation à la santé, instaurée depuis bientôt dix ans. Enjeux et contenus de la formation se fondent sur un travail partenarial continu associant sur le terrain, l'ensemble des acteurs et des professionnels dans des dispositifs d'action. Elle s'appuie sur les travaux de recherche en éducation à la santé du laboratoire ACTÉ (EA 4281) qui fédère les enseignants-chercheurs à l'origine de ce projet.